

Charte de participation

Après une édition en 2020 limitée par les restrictions sanitaires, nous espérons vous proposer une Quinzaine plus normale en 2021. Comme d'habitude, il y aura un réseau d'expositions dans des salles gardées ou dans des lieux ouverts ou visibles de la rue, et des expositions en grand format en plein air avec tirages sur forex (support plastique rigide), ou sur bâches.

Nous proposons que les expositions à l'intérieur restent 3 semaines et celles à l'extérieur restent 5 semaines, jusqu'au 8 août 2021, ce qui englobera les premières semaines du Festival de Jazz in Marciac, manifestation majeure du Pays du Val d'Adour à 12 km de Maubourguet.

Dans un nouveau développement important, la Quinzaine aura une deuxième partie à Aire-sur-l'Adour du 28 août au 2 octobre, principalement pour les expositions à l'extérieur. Chaque exposant aura la possibilité de participer à toutes les deux parties ; par contre, on peut en choisir seulement l'un ou l'autre.



Chaque photographe individuel peut proposer entre 5 et 15 photos. Chaque club ou collectif peut proposer jusqu'à 25 photos pour l'intérieur, avec un format maximum du cadre de 40 x 50 cm, ou jusqu'à 20 pour l'extérieur.

La Quinzaine a toujours été un festival démocratique, et nous essayons d'inclure tous les photographes qui souhaitent y participer. Mais nos ressources sont limitées, et si les demandes sont trop nombreuses l'association sera contrainte à faire une sélection.

En 2020, nous proposons le thème « C'est la vie ! », mais nous acceptons des expositions hors thème. Si une sélection doit se faire, priorité sera accordée aux expositions conformes au thème.

Comme d'habitude, la Quinzaine inclura plusieurs animations, dont :

- Un concours de photo indépendant des expositions ouvert à tous ;
- Des ateliers de discussion et de pratique pour débutants et amateurs confirmés ;
- La journée d'ouverture qui commence à Maubourguet, continue avec une visite guidée des expositions, et se termine avec un vernissage à Peleyre à Saint Lanne ;

Les frais de participation restent inchangés à 12 € pour les photographes individuels et 25 € pour les clubs (exposition collective) pour une partie seulement. Si vous voulez exposer dans toutes les deux parties (Maubourguet/Madiran et Aire-sur-l'Adour), les frais sont 20 € pour des individuels et 40 € pour les collectives. L'information sur la Quinzaine sera diffusée par 3000 brochures avec le plan et une présentation rapide des expositions, des affiches A3 et des flyers.

INSCRIPTION

Pour pouvoir participer à la Quinzaine, le photographe doit nous envoyer son dossier complet :

Ce dossier comportera :

- ▶ **Le formulaire d'inscription** rempli, uniquement sur notre site www.peleyre.fr/inscriptions.
- ▶ **Deux textes, dont :**
 - ✓ **Un texte court** (moins de 50 mots) pour la plaquette de présentation de la Quinzaine.
 - ✓ **Un texte** présentant le travail exposé (200 mots maximum), qui sera affiché à côté de vos photos. Ajouter l'adresse de votre site web si vous voulez y faire référence.
- ▶ **5 photographies** de la série en basse définition au format jpg (poids maxi 2 Mb **chacune**), envoyées par mail à quinzaine21@peleyre.fr.
- ▶ **Les frais d'inscription**, paiement par PayPal ou par chèque français adressé à **Association Peleyre, 627 route d'Aydie, 65700 St Lanne**. *(Si votre candidature n'est pas acceptée, ces frais seront évidemment remboursés ou les chèques retournés)*

Le photographe déclare être l'auteur des visuels concernés et être titulaire des droits d'exploitation.

IMPORTANT : Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.

Calendrier de l'organisation de la Quinzaine.

Jusqu'au 15 mars	Recueil des candidatures avec le nombre de photos, le format, le thème, 5 photos de la série proposée, et les 2 textes d'accompagnement .
15 mars - 1er avril	Sélection des séries retenues si le nombre de demandes dépasse nos capacités d'exposition. Les résultats seront communiqués à tous les candidats au plus tard le 1er avril. (sans poissons)
1er avril - 1er mai	Répartition par l'association des expositions en fonction des lieux, des formats, du nombre des tirages
Courant mai	Nous ferons part de l'organisation des expositions en fonction des lieux.
30 mai	Date limite de réception des fichiers pour les tirages extérieurs grand format
Samedi 26 juin - vendredi 2 juillet	Installation des expositions
Samedi 3 juillet	Ouverture à Maubourguet et vernissage à Peleyre
Dimanche 25 juillet	Clôture des expositions à l'intérieur gardées
Dimanche 8 août	Clôture des expositions à l'extérieur et clôture de la Quinzaine de l'Image
Samedi 28 août	Ouverture de la Quinzaine à Aire-sur-l'Adour
Samedi 2 octobre	Clôture de la Quinzaine à Aire-sur-l'Adour

VOUS POUVEZ NOUS AIDER

- ◆ Nous aurons besoin de bénévoles pour aider à la préparation des accrochages extérieurs dès la mi-juin et aux accrochages fin juin/début juillet.
- ◆ Il est aussi demandé de participer, dans la mesure du possible, une demi-journée aux permanences des salles, et cela permet aussi de rencontrer le public. Lors de votre inscription, merci de nous signaler votre disponibilité.

NOTE TECHNIQUE

Photos exposées à l'intérieur :

- Pour les photographes individuels : entre 5 et 15 photos, formats libres dans la limite de 10 m linéaires d'emprise au maximum par exposition.
- Pour les expositions collectives, jusqu'à 25 photos pour intérieur, avec un format maximum du cadre de 40 x 50 cm.

Vos photos doivent être prêtes à accrocher. L'association met en relation les photographes avec les responsables de chaque lieu d'exposition, les photographes assurent ensuite l'accrochage ou la présentation ; l'association prépare les lieux et peut aider à la mise en place.



Photos exposées à l'extérieur : les formats acceptés pour les photos sur forex sont : 100 cm x 70 cm, 100 cm x 100 cm, 120 cm x 80 cm, 140 cm x 100 cm. Ce dernier est uniquement pour le regroupement de plusieurs photos, par exemple 4 photos à 60 cm x 40 cm (dans ce cas les photographes doivent se charger de la mise en page avant d'envoyer les fichiers.) Si vos photos ne conforment pas a ces formats, il faut prévoir une bordure. Le seul format pour les bâches est 3 m x 1 m, avec un regroupement de photos.

Il faudra nous fournir des fichiers à 100 dpi (bâches) ou 150 dpi (forex), en **jpeg RGB**. Les dimensions des fichiers doivent être conformes aux dimensions du tirage **plus 1 mm de bord perdu sur chacun des 4 côtés** (par exemple, 100,2 cm x 70,2 cm, 120,2 cm x 80,2 cm etc.). L'association vous fournira un devis selon les prix ci-dessous, et organisera l'impression une fois que le paiement est reçu. Les tirages restent la propriété du photographe.